

**MAIRIE
DE
LIMAS**

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la **salle du Conseil Municipal de Limas**, en séance publique, le :

Lundi 29 avril 2024 à 19 heures 00

L'ordre du jour est le suivant :

A – FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

- 1 - Création des tarifs restaurant scolaire, centre de loisirs périscolaire et extrascolaire, micro-crèche et études surveillées applicables à partir de la rentrée scolaire 2024
- 2 – SYDER : budgétisation de la contribution 2024 -
- 3 – Demande de subvention au Département du Rhône au titre de l'exercice 2024
- 4 - Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du « Contrat région 2024 »
- 5 - Demande de subvention à la Fédération Française de Football au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur 2024
- 6 – Subvention versée à la coopérative scolaire pour financer le voyage de fin d'année des CM 2
- 7 – Modification du règlement d'aide financière à l'acquisition de récupérateurs d'eau
- 8 – Création d'emplois non permanents liés à l'accroissement saisonnier d'activité

B – ENFANCE/JEUNESSE :

- 9 – Règlements intérieurs restaurant scolaire, centre de loisirs périscolaire et extrascolaire et études surveillées applicables à la rentrée scolaire 2024
- 10 – Modification du règlement d'aide financière du dispositif « Limas sport et culture »

C – ENVIRONNEMENT/URBANISME :

11 – Approbation acquisition par EPORA du bien sis rue du 8 mai 1945

D – ADMINISTRATION GENERALE :

12 – Rapport 2023 de la SPL Beaujolais Saône Aménagement

E - INFORMATIONS

Comptant sur votre participation,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A LIMAS, le 23 avril 2024

Le Maire,
Michel THIEN

